

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ France : Jacques Dominati, ancien résistant et secrétaire d'État, est mort



Jacques DOMINATI, ancien résistant et ancien secrétaire d'État, est décédé jeudi à l'âge de 89 ans, a annoncé vendredi à l'Agence France-Presse son fils Philippe Dominati. Né à Ajaccio le 11 mars 1927, Jacques Dominati était entré en 1977 dans le gouvernement de Raymond Barre comme secrétaire d'État chargé des Rapatriés et de la Fonction publique. Partisan de l'Algérie française, il avait été exclu en 1960 de l'UNR du général de Gaulle.

**Le Monde**, Jeudi 19 juin 1980

2/ France : L'« AFFAIRE DOMINATI » et l'interruption des travaux de l'Assemblée Nationale

“Démission ! Démission ! “

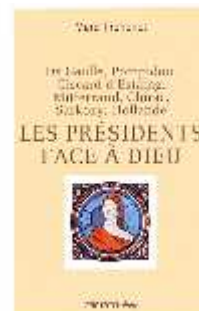
M. ANDRIEUX (P.C.F., Pas-de-Calais) a évoqué, mardi 17 juin [1980], à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, l'inauguration, à Toulon, samedi 14 juin, d'un monument « à l'effigie de Roger DEGUELDRE, déserteur, condamné à mort en 1962 et fusillé le 6 juillet de la même année ». Le député communiste a demandé à M. DOMINATI, secrétaire d'État auprès du premier ministre, comment il justifiait sa présence officielle à cette manifestation. En réponse, M. DOMINATI a déclaré : « Je ne suis pas allé à Toulon pour inaugurer un monument à la gloire de l'O.A.S. [Organisation de l'armée secrète], mais pour célébrer l'anniversaire du débarquement de Sidi-Ferruch [en 1830] et cent trente-deux ans de présence française en Algérie. »

« Que vous le vouliez ou non, a-t-il ajouté, la France fut présente pendant plus d'un siècle en Afrique du Nord et n'a pas à en avoir honte. Nos compatriotes rapatriés [les Pieds-noirs] ont droit à la considération nationale »

**NDLR** : MERCI, Monsieur le Ministre et reposez en paix.

### 3/ France : VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Source : Livre « *les Présidents face à dieu* » - Auteur Marc TRONCHOT, éd. CALMIN-LEVY :



**Extrait** : [...Valéry GISCARD D'ESTAING (VGE) sait aussi fort bien ce que signifie l'expression « *Français musulman* ». Depuis son arrivée à l'Élysée, cette expression est plutôt synonyme de problème, de drame même. Celui que connaissent les rapatriés d'Afrique du Nord. Et en particulier ces Harkis, regroupés dans des camps, essentiellement dans les départements du Gard et du Lot et Garonne.

En 1975, la colère et le désespoir des jeunes Harkis prennent la forme d'un large mouvement de protestation, ponctué de grèves de la faim, et même d'une prise d'otage. Des mesures d'urgence seront prises. Puis c'est aux Français musulmans, dont les Harkis sont seulement une partie, que VGE demandera que l'on s'intéresse vers la fin de son mandat.

Des dispositions seront ainsi prises en faveur de l'enseignement arabe, des efforts seront consentis en matière de regroupement familial, d'aide et d'indemnisation, auxquels s'ajoutera un fait souvent oublié : la première organisation par le gouvernement français de la 5<sup>e</sup> République d'un pèlerinage à La Mecque...

VGE avait bien compris l'importance politique de ce dossier. En mai 1979, dans un communiqué officiel, le président avait demandé au gouvernement, et l'avait fait savoir, que lui soit fait semestriellement le point de l'application de la Loi d'indemnisation des rapatriés, pour s'assurer du respect scrupuleux de ses échéances, insistant pour que soit poursuivie la politique d'intégration dans la communauté nationale des Français musulmans et que des mesures soient prises pour permettre la réunion des familles et leur faciliter l'accès au pèlerinage de La Mecque. Ce pèlerinage aura lieu en Octobre 1980...

Quelle part l'Etat français a-t-il assumée financièrement dans l'opération et l'affrètement de l'avion ? Officiellement la loi de séparation de 1905 sera respectée. Officieusement... Dans les années trente, les gouvernants ne s'étaient pas trop posé de question. La République d'alors avait en effet déjà ainsi organisé pour des raisons politiques coloniales bien comprise le pèlerinage des colonisés vers les lieux saints. Mais c'était alors à partir de leur pays. Cinquante ans plus tard, ce sera à partir de la Métropole....

### 4/ Algérie : Comment les Algériens ont contribué à la création de l'Arabie Saoudite

Source : <http://www.algeriepatriotique.com/article/une-contribution-d%E2%80%99ali-farid-belkadi-%E2%80%93-comment-les-alg%C3%A9riens-ont-contribu%C3%A9-%C3%A0-la-cr%C3%A9ation-de>

**Auteur** : Ali Farid BELKADI - Historien, anthropologue

A l'heure où l'on continue de parler à tort et à travers de *salafisme*, on oublie généralement de préciser que ce sont les Algériens qui participèrent à la création de l'Arabie Saoudite. Voici l'histoire :

La libération des bédouins de l'Arabie de l'emprise des Turcs est due en grande partie aux Algériens commandés par le lieutenant-colonel BREMOND (1868/1948), de l'armée d'Afrique, et à son détachement formé d'« *indigènes au service des Français* », **tirailleurs et spahis algériens, toutes ethnies confondues**. Le monde était ainsi fait ; il faut parfois savoir écouter ce que l'on ne veut pas entendre. Selon BREMOND, le fameux Thomas-Edward Lawrence, dit Lawrence d'Arabie, né dans le nord

du Pays de Galles (1888-1935), était indiscipliné et insolent, il était la plupart du temps en tenue débraillée. « Il parlait un arabe plus qu'approximatif, sans compter qu'il dilapidait le trésor de Sa Majesté pour soudoyer les tribus. En outre, il méprisait les Arabes et était viscéralement francophile.

Plusieurs passages du livre *Les sept piliers de la sagesse* de T.-E. Lawrence sont consacrés au lieutenant-colonel BREMOND. On verra dans cette attitude de Bremond envers T.-E. Lawrence une rivalité incompressible, en particulier depuis l'opposition de l'Angleterre aux projets coloniaux de la France en Algérie. La présence de cette troupe formée d'Algériens, menés par un lieutenant-colonel français, au moment même où éclate la révolte du chérif de la Mecque, vers la fin de l'été de 1916, est assez singulière et passe généralement inaperçue au bénéfice de la légende de T.-E. Lawrence.

Finalement, BREMOND le Français et Lawrence le Gallois, parviendront à coexister face à l'armée turque sur la terre d'Arabie, qui n'appartenait pas encore en propre, comme un bien familial inaliénable, à la tribu des Ibn SAOUD. Dès le mois de février 1917, bien avant la prise d'Aqaba, Lawrence mène la destruction des voies ferrées, accompagné du capitaine PISANI et de ses troupes « indigènes » arabes et berbères, qui en avaient profité auparavant pour faire le pèlerinage à la Mecque.



El-OUEJ, sur la mer Rouge, en juin 1917. Le colonel BREMOND, le colonel COUSSE et le capitaine PISANI s'entrelient avec le Caïmacam.

Singuliers détours de l'histoire.

PISANI et ses troupes algériennes apprennent aux Bédouins le maniement des armes, sous le regard désenchanté de T.-E. Lawrence. **Ces Algériens et leurs chefs français** s'attirent la reconnaissance des fils du chérif mecquois Hussein, au point où chacun d'eux, suivant l'exemple de Fayçal le futur roi de Syrie, prendra dans sa colonne quelques soldats arabes d'Algérie comme gardes du corps. Au cours de l'année 1918, le lieutenant-colonel BREMOND quitte le Hedjaz. Il est remplacé par le colonel COUSSE, qui dirige la section de canons de 65. Cette section intégrera dans sa totalité l'armée chérifienne. La colonne Pisani et ses « indigènes » d'Algérie se couvriront de gloire dans leur marche à travers le désert, du golfe d'Aqaba à Damas, où elles entreront en même temps que les troupes arabes et britanniques.

Cet épisode, de l'histoire qui vit la naissance de l'Arabie des Al-SAOUUD, est très peu connu.

**NDLR** : Cette revendication d'un journal algérien nationaliste est surprenante quant on sait dans quels termes il évoque nos valeureux Harkis...

5/Algérie : **Les réserves de change fondent à toute vitesse**

Source : <http://www.jeuneafrique.com/mag/354487/economie/algerie-reserves-de-change-fondent-a-toute-vitesse/>

Les prévisions de la Banque mondiale selon lesquelles les réserves de change de l'Algérie passeront sous la barre des 60 milliards de dollars en 2018 agacent au plus au haut point les autorités.



À la primature, on se veut plutôt rassurant. « Elles ne baisseront pas au-dessous de 100 milliards en 2019 », avance une source gouvernementale.

Un optimisme loin d'être partagé par les experts financiers. « Les projections de la BM sont crédibles : le déficit de la balance commerciale devrait fluctuer entre 27 et 28 milliards de dollars par an au cours des trois prochaines années, explique un haut cadre de la finance. Cette cagnotte fond de 20 milliards par an. Faites le calcul ».



Source Liberté Algérie

6/Algérie : **Le Théâtre d'ALGER : Demande de Renseignements à nos lecteurs...**



En 1845, le Directeur de l'Intérieur soumet au Maréchal duc d'Isly, Ministre de la Guerre, un projet de construction dont la population souhaite « avec une vive impatience » la réalisation rapide.

Pour remédier à l'éternel obstacle : le défaut de fonds, des particuliers proposent, même, de prendre la charge de l'édification, moyennant la fixation de l'emplacement et du plan par les autorités. Le nouvel édifice, qui obéirait à quelques règles d'esthétique et de sécurité, posséderait une façade à caractère monumental sur la place Royale, un grand nombre d'issues, un isolement suffisant pour préserver les habitations voisines, en cas d'incendie, et un entourage de rues larges, au moins, de 6 à 8 mètres afin de faciliter la circulation. La salle devrait accueillir 1 350 à 1 400 personnes et se prêter aux besoins de toute espèce de spectacle.

Les années passent et ce n'est qu'en 1851 que commencent les travaux, décidés par la Ville d'Alger et acceptés par décret présidentiel, pour l'édification du Grand Théâtre sur la place BRESSON (sans doute l'ancienne place Royale). Évalués au prix forfaitaire de 820 000 Francs, et payés par la cession à l'entrepreneur d'un lot de terrains situés à l'Ouest de la place du Gouvernement, les travaux de construction sont exécutés et reconnus en Août 1853 et le nouveau théâtre livré avec son ameublement, ses machines, ses décors, et pourvu de l'éclairage au gaz, substitué, malgré des frais d'installation atteignant 13 619 francs, à l'éclairage à huile.

La municipalité d'Alger avait trop présumé de ses possibilités : la difficulté avec laquelle elle solde le montant des dépenses de construction est attestée par un jugement du Conseil de Préfecture en date du 10 mai 1854, condamnant la Ville à payer à l'entrepreneur un reliquat de 58 186, 44 francs, augmenté des intérêts à 10 % pendant neuf mois. Mais, néanmoins, le Second Empire offre à Alger un Grand Théâtre plus digne d'elle, et auprès duquel s'installeront des salles secondaires non privilégiées.



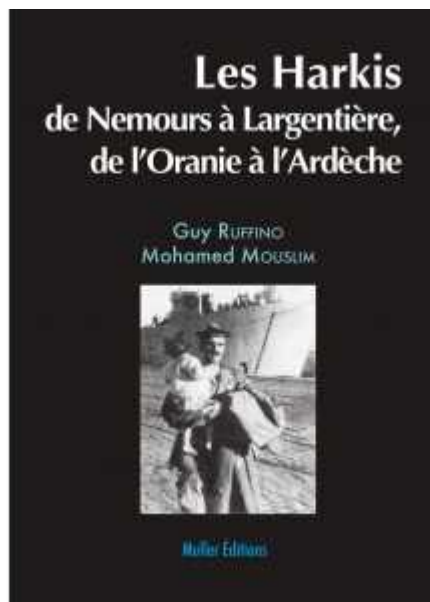
Cette salle de spectacle souhaitée dès 1830 et qui vit le jour en 1853 devient, au fil de son discours, un lieu magique, certes au court passé mais chargé d'histoire et d'empreintes française et européenne. De sa seconde naissance en 1865, en présence de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, à sa renaissance en 1882 après un incendie dévastateur et ravageur.

**NDLR** : Quatre statues allégoriques représentant les arts décorent la façade de l'opéra d'ALGER ; elles sont situées tout en haut de cette façade et datent de 1880 (restaurées en 1965?) et sont du sculpteur céramiste Gaston VIREBENT (celui là même qui a réalisé la vierge de la façade de ND d'Afrique) : l'une porte une lyre, la seconde un masque, la 3<sup>ème</sup> un glaive (un flambeau?) ainsi qu'une coupe dans l'autre main (danse/tragédie/comédie musicale).

Nous lançons un appel aux anciens Algérois pour obtenir des renseignements détaillés de chacune de ces quatre statues, et surtout la 4<sup>ème</sup> dont nous n'avons aucune information. **D'avance MERCI.**

**7/ LIVRE** : **Les HARKIS de NEMOURS à LARGENTIERE...**

Source : <http://www.harkisdordogne.com/2016/08/livre-du-week-end-les-harkis-de-nemours-a-largentieres-de-l-oranie-a-l-ardeche-de-guy-ruffino.html>



Le sort des Harkis abandonnés aux mains du F.L.N a été scandaleux et monstrueux. Mais quelques officiers sauvèrent l'honneur de la France, risquant parfois leur carrière pour sauver les hommes avec lesquels ils avaient combattu. Les cas des officiers de marine qui emmenèrent, malgré les ordres contraires reçus "leurs Harkis" en métropole est particulièrement symbolique. Bon nombre de ces Harkis sauvés se réfugièrent plus tard à Largentière, en Ardèche. C'est cette histoire méconnue que retracent en texte et en images Guy RUFFINO et Mohamed MOUSLIM. Édité par MULLER Editions début septembre.

